



**Saint-Georges**  
Boy Scouts Gand

Koppenberg 30  
9700 Audenarde  
www.theresiennes.be  
info@theresiennes.be

## Cotisation 2009-2010

Cher parents,

Comme chaque année, nous vous demandons de bien vouloir verser la cotisation de vos enfants. Cette cotisation couvre les frais généraux, le matériel, les locaux, des frais de Troupes et bien sûr l'assurance des scouts auprès des « Scouts en Gidsen Vlaanderen » (Ethias).

### La cotisation de cette année s'élève à € 75

€ 23	Cotisation Scouts en Gidsen Vlaanderen (assurances, revues, ...)
€ 10	Location locaux, électricité
€ 15	Frais d'entretien des locaux et du matériel
€ 5	Frais de communication (site, photocopies, timbres,...)
€ 10	Abonnement au Mail Saint-Georges
€ 12	Cotisation troupe (matériel de jeu, photocopies, essence, ...)

=====

**€ 75 TOTAL par scout**

Chefs et équipe de groupe :	€ 25
Premier enfant inscrit :	€ 75
Prochains enfants inscrits :	€ 65

Afin d'assurer la bonne organisation de l'année scout, nous vous demandons avec insistance de bien vouloir verser la cotisation de votre enfant **avant le 31 octobre 2009** au **290-0036522-71**, au nom de « Saint Georges » en mentionnant le nom du scout et sa troupe.

**Au-delà de cette date le montant sera majoré de € 10** pour frais administratifs et les mauvais payeurs auront droit à un rappel dans le prochain Mail St.-Georges. Ceci a été décidé par l'équipe de groupe, sur demande du « Comité des Sages ». Merci pour votre compréhension.

**Attention !** Merci de ne **pas** verser la cotisation de votre fille qui est inscrite à Sainte Colette sur le compte de Saint-Georges.

Si vous avez une question à propos des finances, n'hésitez pas à contacter le Trésorier sur : [tresorier@theresiennes.be](mailto:tresorier@theresiennes.be) ou au 0473/48.28.96

Geoffroy Herberigs  
**Chef de groupe**

Thibaud Herberigs  
**Trésorier**